

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00226
Numéro SIREN : 404 904 773
Nom ou dénomination : WEINMANN TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 3549

J213/226 29 OCT. 2018 B/3549

WEINMANN TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 320.000 €

12 rue Jean-Marie Lehn
Zone d'Activité du Rosenmeer
67560 ROSHEIM

RCS SAVERNE 404.904.773

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT Exercice clos le 31 décembre 2017

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaitre un bénéfice de 217.712,84 € et que le compte « Report à Nouveau » affiche un solde de (-) 27.438,30 € et qu'ainsi le résultat distribuable ressort à 190.274,54 €, décide :

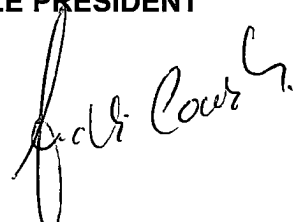
- d'affecter une somme de 10.274,54 € au compte « Réserve légale »
- de procéder à la distribution d'une somme de 180.000 € à titre de dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du jour de la présente assemblée, par inscription en compte-courant ou versement direct entre les mains de l'Associé unique

Conformément aux dispositions de l'article 243 du CGI l'Associé Unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

(...)

POUR COPIE ET EXTRAIT CONFORMES
LE PRESIDENT



WEINMANN TECHNOLOGIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

WEINMANN TECHNOLOGIES

Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 €

Siège social : 12, rue Jean-Marie Lehn - 67560 ROSHEIM

RCS : SAVERNE 404 904 773

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société WEINMANN TECHNOLOGIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WEINMANN TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 15 juin 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS - FIDUCO



Christian EINHORN


Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	282 861	238 467	44 394	42 541
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	63 605	58 304	5 301	336
Fonds commercial (1)	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 125		2 125	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	247 456	247 456		
Autres immobilisations corporelles	157 028	120 946	36 082	27 993
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 972		28 972	28 972
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	789 668	665 173	124 495	107 465
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	482 618		482 618	452 082
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	614 185	14 970	599 215	953 315
Autres créances	108 609		108 609	53 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	729 678		729 678	109 782
Charges constatées d'avance (3)	8 414		8 414	7 084
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 943 503	14 970	1 928 534	1 576 176
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 733 172	680 142	2 053 029	1 683 640
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			25 879	25 224

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	320 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 863	20 863
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-27 438	-131 270
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	217 713	123 832
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	531 137	413 425
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	61 369	123 071
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 369	123 071
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 826	3 333
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	487 965	154 981
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 692	415 676
Dettes fiscales et sociales	286 188	287 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 399	100 727
Produits constatés d'avance (1)	32 447	185 302
TOTAL DETTES	1 460 523	1 147 144
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 053 029	1 683 640
(1) Dont à plus d'un an (a)	66 866	
(1) Dont à moins d'un an (a)	905 691	992 164
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	97 091	3 333
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	908 949	1 107 295
Production vendue (biens)	1 754 431	1 808 977
Production vendue (services)	528 677	479 363
Chiffre d'affaires net	3 192 058	3 395 635
Dont à l'exportation	34 678	70 719
Production stockée		
Production immobilisée	28 112	32 564
Subventions d'exploitation	13 060	9 813
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	72 164	53 385
Autres produits	765	604
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 306 159	3 492 001
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	146 271	113 503
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	913 435	1 012 581
Variations de stock	-30 536	-57 750
Autres achats et charges externes (a)	1 129 333	1 205 414
Impôts, taxes et versements assimilés	30 809	32 741
Salaires et traitements	595 042	661 946
Charges sociales	244 942	278 666
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 360	32 135
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	545	12 328
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	40 850	48 027
Autres charges	111	356
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 107 163	3 339 949
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	198 996	152 052
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 936	2 592
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 936	2 592
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 755	1 790
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 755	1 790
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 181	802
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	200 177	152 854


Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 153	978
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	54 526	154 956
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	67 679	155 934
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	50 142	154 956
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		30 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	50 142	184 956
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 536	-29 022
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 376 773	3 650 527
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 159 061	3 526 695
BENEFICE OU PERTE	217 713	123 832
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 110	12 110
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : WEINMANN TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 053 029 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 217 713 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,48%
- Taux de croissance des salaires : 2,00 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : INSEE-H-2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 20 998 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société holding Courtois Evolutive a acquis 100% des titres de Weinmann courant 2017.

Le premier exercice d'intégration fiscale entre la Holding Courtois Evolutive et Weinmann technologies sera en 2018.

Litiges :

La société Weinmann a deux litiges avec une entreprise qui a fait l'objet d'une procédure collective :

- Cette entreprise réclame une somme de 107.573.97 € à la société Weinmann au titre du non-respect d'un contrat cadre de sous-traitance. Weinmann conteste intégralement l'interprétation faite dudit contrat ainsi que la somme demandée.

- La société Weinmann a opéré une compensation entre une somme de 69.874 € due à la même entreprise, et les montants dont celle-ci lui est redevable. Cette compensation, prévue par une convention conclue entre les deux co-contractants, solde ainsi totalement la dette de 69.874 €. Bien que le mandataire liquidateur de l'entreprise en question ait mis en demeure Weinmann de régler ladite dette de 69.874 €, la société Weinmann considère que la compensation était fondée.

La société Weinmann n'a pas constitué de provision au titre de ces litiges, les considérant l'un et l'autre comme infondés.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	370 855	28 112	116 106	282 861
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 035	7 695		65 729
Immobilisations incorporelles	436 512	35 807	116 106	356 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	247 456			247 456
- Installations générales, agencements aménagement divers	35 347			35 347
- Matériel de transport	4 335	4 885	4 335	4 885
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 097	12 699		116 796
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	391 235	17 584	4 335	404 484
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 972			28 972
Immobilisations financières	28 972			28 972
ACTIF IMMOBILISE	856 718	53 391	120 441	789 668

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/03/2009	111 523	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/03/2010	9 240	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/03/2011	14 293	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/07/2012	10 616	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/07/2013	32 200	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/12/2014	24 359	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/12/2015	19 954	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/12/2016	32 564	2
Frais de recherche et de développement immobilisés au 31/12/2017	28 112	2
Frais de recherche	282 861	

Depuis le 1er octobre 2002, des cabines de test et des nouveaux développements sur lesquels sont apportés de constantes modifications en vue de mettre en application les nouvelles solutions techniques issues du bureau d'étude ont été immobilisés.

Les délais de mise en place de ces innovations étant en constante augmentation, l'entreprise a estimé qu'il correspondait davantage à la réalité économique d'immobiliser et d'amortir ses frais de développement, au lieu de les comptabiliser en charges comme c'était le cas jusqu'à mars 2002.

Ces frais de développement sont amortis sur une durée de 24 mois.

Les frais de développement immobilisés au 31/12/2017 concernent des projets nettement individualisés comportant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	7 622
Éléments reçus en apport	
Total	7 622

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	328 314	26 259	116 106	238 467
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 698	605		58 304
Immobilisations incorporelles	386 012	26 864	116 106	296 771
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	247 456			247 456
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 288	3 535		18 822
- Matériel de transport	4 335	914	4 335	914
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 163	5 047		101 210
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	363 242	9 496	4 335	368 402
ACTIF IMMOBILISE	749 254	36 360	120 441	665 173

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 760 179 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	28 972		28 972
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	614 185	588 306	25 879
Autres	108 609	108 609	
Charges constatées d'avance	8 414	8 414	
Total	760 179	705 328	54 851

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	24 185
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 567
IJSS	1 594
Aides embauches	7 579
CVAE	835
Total	35 759

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	22 554	545	8 130	14 970
Total	22 554	545	8 130	14 970
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		545	8 130	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 320 000,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	5 000	16,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	16,00

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	48 027	40 850	48 027		40 850
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 044		54 526		20 519
Total	123 071	40 850	102 553		61 369
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		40 850	48 027		
Financières					
Exceptionnelles			54 526		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 972 558 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	97 091	97 091		
- à plus de 1 an à l'origine	91 735	24 869	66 866	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6	6		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 692	363 692		
Dettes fiscales et sociales	286 188	286 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 399	101 399		
Produits constatés d'avance	32 447	32 447		
Total	972 558	905 691	66 866	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	8 265			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	15 767
Banque - Intérêts courus	785
Dettes provisionnées pour congés à payer	42 018
Dettes provisionnées pour primes à payer	12 800
Dettes provisionnées pour charges sociales sur congés à payer et primes à payer	18 988
TVS	1 921
Clients - avoirs à accorder	10 012
Frais à payer salariés	3 871
Cetim	1 341
Assurance	315
Honoraires	13 200
Total	121 017

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Tickets restaurants	1 760		
Maintenance	820		
Locations	634		
Achat	5 200		
Total	8 414		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prestations	32 447		
Total	32 447		

 **Autres informations****Engagements financiers**

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	27 084
Engagements de crédit-bail mobilier	343
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	27 427
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 **Autres informations****Crédit-Bail**

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 343 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 27 084 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.